Ville de Bourgoin-Jallieu

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2023

ASSEMBLEE DELIBERANTE

DB230511031

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à vingt heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le trois mai, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures 05. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 30 Votants : 32

Absents : Anissa DAOUI, Nathalie JACQUEMOND, Aurélia MASSON.

Excusés, ayant donné pouvoir :

- Aurélien LEPRÊTRE, pouvoir à Dorian MAILLET ;
- Jean-Claude PARDAL, pouvoir à Laurent MAGUET.

Secrétaire de séance : Océane ROULOT est nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Monsieur le Maire

1 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DATE	SERVICE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
03/03/2023	Cabinet	Mandat spécial à Gaël LEGAY-BELLOD pour participer au 23ème congrès de la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette) à Rennes le 10 mars 2023		
07/03/2023	Cabinet	Mandat spécial à Jean-Pierre GIRARD et Thierry JOSEPH pour représenter la Commune au sein des villes allemandes jumelées de Rehau et Bergisch-Gladbach du 13 au 15 mars 2023		

24/02/2023	Commune de BJ/FUZIER ET LAMBERT 38300 NIVOLAS-VERMELLE	Marché à procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du CCP) Durée : 9 mois Démolition, désamiantage, de plusieurs zones Quai Sophie Durand à Bourgoin Jallieu	Tranche ferme : 101 200 € Tranche optionnelle 28 500 € TOTAL : 129 700 € HT	
13-03-2023	Commune de Bourgoin-Jallieu-service culturel	Tarifs billetterie les Belles journées 2023	Cf annexes	
20/03/2023	Jardin Paill'terre et Cie	Conventionnement avec les structures de soins et de santé dans le cadre d'une activité de jardins thérapeutiques pour un coût annuel de 500 € par convention		500 € / an et par convention
24/03/2023	Commune de Bourgoin-jallieu – Vie Associative	Tarification des badges d'accès aux équipement municipaux supplémentaires ou égarés. Coût par badge supplémentaire : - Associations - Clefs sur organigramme Ville :	10€ 50€	
28/03/2023	Service Vie Associative	Tarifs des salles municipales	Cf annexes	

Le conseil prend acte des décisions prises par le maire conformément aux dispositions de l'article l2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le jeudi 11 mai 2023.

Le Maire **Le secrétaire de séance**

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

ANNEXE 1 : BELLES JOURNEES 2023 – TARIFS ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Tarifs BJ#9

Les prix indiqués dans la présente décision sont entendus TTC.
(TVA au taux en vigueur au moment de la prestation, soit, à titre indicatif 5.5% au 1er janvier 2023)

Tarifs publics (Droits location et frais inclus)

	Billet hors DL	DL Réseau	Frais Weezevent	DL Les Belles Journées	**Prix public**
Tarif bellesjournées.fr	31,00 €	0,00 €	0,99 €	3,01 €	**35,00 €**
Tarif Théâtre et OT	31,00 €	0,00 €	0,20 €	3,80 €	**35,00 €**
Tarif réseaux de distribution	30,50 €	2,50 €	0,00 €	2,00 €	**35,00 €**
Tarif PMR et accompagnateur	30,00 €	0,00 €	0,20 €	2,80 €	**33,00 €**
Tarif CE	30,00 €	0,00 €	0,20 €	2,80 €	**33,00 €**
Tarif Adhérent Fnac/Ticketmaster	28,50 €	2,50 €	0,00 €	2,00 €	**33,00 €**
Tarif moins de 6 ans	9,80 €	0,00 €	0,20 €	0,00 €	**10,00 €**
Tarif guichet	41,80 €	0,00 €	0,20 €	0,00 €	**42,00 €**
Pass 2 jours bellesjournées.fr	55,00 €	0,00 €	1,50 €	3,50 €	**60,00 €**
Pass 2 jours réseaux de distribution	54,00 €	3,50 €	0,00 €	2,50 €	**60,00 €**

Dates de mise en vente :

- Prévente : **jeudi 16 mars 2023 à 17h00**

Règlements acceptés : *espèces, carte bancaire, chèque à l'ordre du trésor public, PASS Région et PASS Culture.* Les réservations doivent être confirmées par la réception du règlement dans les 3 jours suivant la réservation, au-delà, les places pourront être remises en vente

ANNEXE 2 : TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES A COMPTER DU 1ER AVRIL 2023 :

SALLE POLYVALENTE 92, avenue Professeur Tixier			
DUREE (y compris l'installation et le démontage)	ORGANISMES PRIVES (non associatifs)	ASSOCIATIONS NON BERJALLIENNES	ASSOCIATIONS BERJALLIENNES/ORGANISMES PUBLICS Pas d'augmentation
1 jour (semaine)	720 €	290 €	120 €
1 jour (samedi, dimanche, férié)	820 €	390 €	120 €
2 à 3 jours (semaine)	1 200 €	480 €	200 €
2 à 3 jours (incluant 1 samedi, dimanche ou jour férié)	1 300 €	580 €	200 €
4 à 5 jours (semaine)	1 800 €	720 €	300 €
4 à 7 jours (incluant 1 samedi, dimanche ou jour férié)	1 900 €	820 €	300€
Par semaine supplémentaire (quel que soit le nombre de jours occupés)	1 800 €	720 €	300 €
Forfait salon (jours de semaine)	900 €		
Forfait Salon (incluant 1 samedi, dimanche ou jour férié) Durée maximum une semaine	1 100 €		
Configuration théâtre (en plus du tarif de location) : montage, exploitation, démontage, mise à disposition du gradin et du matériel technique	Forfait 1 500 euros	Forfait 1 500 euros	Forfait 1 500 euros
Intervention supplémentaire de technicien (au-delà de 50 heures)	30 euros par heure	30 euros par heure	30 euros par heure
Halle Grenette Place de la Halle			
DUREE (y compris l'installation et le démontage)	ORGANISMES PRIVES (non associatifs)	ASSOCIATIONS NON BERJALLIENNES	ASSOCIATIONS BERJALLIENNES/ORGANISMES PUBLICS Pas d'augmentation
1 jour	480 €	190 €	80 €
2 à 3 jours	720 €	290 €	120 €
4 à 7 jours	1 200 €	480 €	200 €
Par semaine supplémentaire (quel que soit le nombre de jours occupés)	1 200 €	480 €	200 €
Petite Salle banalisée 35, boulevard de Champaret	ORGANISMES PRIVES (non associatifs)	ASSOCIATIONS NON BERJALLIENNES	ASSOCIATIONS BERJALLIENNES/ORGANISMES PUBLICS
½ journée ou soirée	40 €	40 €	0 €
Journée	70 €	70 €	0 €
Grand salle banalisée 35, boulevard de Champaret			
½ journée ou soirée	60 €	60 €	0 €
Journée	90 €	90 €	0 €
Forfait pour les 2 salles banalisées			
½ journée ou soirée	80 €	80 €	0 €
Journée	120 €	120 €	0 €
Salle Linné 19, Place Nelson Mandela			
½ journée ou soirée	60 €	60 €	0 €
Journée	90 €	90 €	0 €